---------- Message transféré ----------  
De : Jean-Noel Lebrun   
Date : 8 décembre 2015 à 01:46  
Objet : **Tranchée 150 KV à travers Bruxelles: manoeuvres frauduleuses sur toute la ligne**À : Peeters Chris …

Monsieur le Directeur Général,

Etes-vous au courant des faits suivants?

**1. Le saucissonnage des travaux 150 KV sur Bruxelles est une manoeuvre frauduleuse que votre communication cherche à cacher**

La présentation des travaux sur Bruxelles, mise en ligne début décembre sur <http://www.elia.be/fr/projets/projets-reseau/Bruxelles> veut faire croire qu'il s'agit de deux tronçons distincts (est et ouest) alors que dans votre plan d'investissement Bruxellois la page 74 est tout autre:

TronconsMultiples.tiff

ELIA réalise dans les faits une liaison continue depuis Bruegel à l'ouest jusqu'à Woluwe-Saint-Lambert à l'est en passant successivement par Molenbeek, Héliport, Pacheco, puis Charles Quint (les nouveaux tronçons ont des labels de couleur verte).

Cette longue liaison aurait dû faire l'objet d'une étude environnementale comme l'exige la loi.

**2. Des tronçons ont été placés en gaines bien avant l'arrêté royal autorisant le tracé**

Par exemple à Woluwe-Saint-Lambert, les gaines ont été placées avant l'été 2014 sur la petite voie communale du Prince-Héritier, bien avant l'arrêté royal de 2015 définissant le choix du tracé.

**3. Vos équipes n'ont pas averti les communes des risques sanitaires lors du choix des tracés**

Dans ces conditions, comment le choix des tracés aurait-il pu être optimisé pour minimiser les risques sanitaires, comme vous vous y êtes engagé?

De plus, place Jamblinne de Meux et rue Rasson à Schaerbeek vos équipes ont laissé placer les câbles à 3 mètres des habitations alors qu'il était certainement facile de s'écarter du trottoir.

**4. Vos informations sur les risques sanitaires sont lacunaires**

Votre site n'indique nulle part l'impact important des lignes hautes tension sur le développement de la maladie d'Alzheimer. Une grande étude épidémiologique Suisse publiée en 2008  montre qu'habiter pendant 15 ans à moins de 50 mètres d'une ligne très haute tension double la probabilité de subir cette maladie. <http://aje.oxfordjournals.org/content/169/2/167.abstract>

La brochure de votre site se présente également comme un recueil des meilleures pratique européennes, sans jamais citer les normes contraignantes en vigueur aux Pays-Bas (0,4 microTesla) ou en Suisse (1 microTesla au maximum de capacité des lignes électriques). Au contraire, elle met à tort en lumière une exposition maximum de 100 microTesla alors qu'il s'agit d'un seuil d'exposition maximum et temporaire pour les travailleurs spécialisés.

**Comme vous le savez, la commune de Woluwe-Saint-Lambert vient de vous demander officiellement de revoir votre tracé pour faire passer les tranchées sur les grands axes des voies régionales, afin d'observer un minimum de 10 mètres de distance aux habitations et aux écoles.**

**Il s'agit d'une décision raisonnable et unanime de nos élus, et nous espérons que vous prendrez à coeur de la respecter.**

Cordialement,

Jean-Noel Lebrun

Speaker, Coeur-Europe

Cc: Membres du conseil d'administration d'ELIA

      Bourgmestres et échevins de Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert

      Ministre de l'environnement de la Région Bruxelles Capitale

      Ministre fédéral de l'énergie

      Comités de quartier de Woluwe-Saint-Lambert et Schaerbeek

**From:** Jean-Noel Lebrun

**To:** Peeters Chris   
**Sent:** Friday, December 4, 2015 4:33 PM  
**Subject:** **Re: Pose des câbles 150 KV en Région Bruxelloise: un dossier bâclé**

Monsieur le Directeur Général,

Je vous remercie d'avoir confirmé votre attachement à résoudre au mieux les challenges de sécurité, de santé et d'environnement auquel le Groupe ELIA doit faire face depuis votre récente nomination au poste de CEO.

La réunion d'information des habitants de Woluwe Saint Lambert le 8 décembre prochain permettra peut-être à vos équipes de répondre au point 4 de mon précédent courrier du 2/12: ***4. Communication sur les normes établies en Flandre, PB et Suisse et leurs conséquences sur les tracés.***

Cependant, d'autres actions seront nécessaires afin d'adresser les points suivants:

***1. Les malfaçons sont nombreuses sur certains chantiers***

***2. Les 'contraintes de chantier' nécessitent plus de prudence dans le choix des tracés***

***3. Les organisations régionales sont parfois mises devant le fait accompli***

***5. ELIA n'informe pas correctement les services de voirie sur les risques latents de santé publique qui sont liés à son activité***

***6. Le flou juridique en Région Bruxelloise n'autorise pas ELIA à ne pas appliquer de principe de précaution***

***7. Le tracé de la nouvelle ligne 150 KV entre Bruegel & Woluwe-Saint-Lambert ne fait l'objet d'aucune étude environnementale***

***8. Les opérations en cours doivent être revues***

En effet, les choix de tracé actuels privilégient trop souvent les petites rues étroites afin d'éviter les problèmes temporaires de mobilité, au détriment de la santé à long terme des riverains.

Une solution relativement simple à mettre en oeuvre consiste à privilégier la pose des tranchées 150,000 Volts sur les grands axes, là où les câbles peuvent être enterrés à 10 mètres ou plus des habitations, et les chambres de connexions à 15 mètres.

Cette solution peut demander la modification de certains arrêtés déjà publiés ou en cours de discussion, mais c'est sans aucun doute la meilleure alternative qui nous est offerte à tous.

En vous remerciant de votre écoute, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean-Noel Lebrun  
Speaker, Coeur-Europe

**From:** Peeters Chris   
**To:** 'Jean-Noel Lebrun'   
**Sent:** Friday, December 4, 2015 1:20 PM  
**Subject:** **RE: Pose des câbles 150 KV en Région Bruxelloise: un dossier bâclé**

Monsieur Lebrun,

J’accuse bonne réception de votre courriel, qui a retenu toute mon attention.^

Les sujets sécurité, santé et environnement sont cruciaux pour Elia.

Soyez assuré que nos équipes mettent au quotidien tout en œuvre  pour travailler en conformité aux règlements et avec le professionnalisme indispensable au développement de l’infrastructure électrique à haute tension en Belgique.

Je confie aux personnes responsables du développement du réseau en région de Bruxelles capitale sous la direction de M. Berger, le soin de vous expliquer comment nous procédons pour respecter la sécurité, la santé et l’environnement des riverains à proximité des installations d’Elia.

Nous désirons également relayer ces informations aux riverains inquiets.

Comme vous le savez, Monsieur le Bourgmestre Maingain nous a invités mardi 8 décembre à la Commune de Woluwe Saint Lambert pour une séance d’information.

Elia y sera représenté par une délégation qui vous y rencontrera certainement ou prendra contact avec vous prochainement.

Je vous souhaite d’ores et déjà bonne réception de cet email ainsi qu’une excellente fin de semaine.

Bien à vous,

Chris Peeters

*CEO*

*Elia Group*

*Boulevard de l’Empereur 20*

*B – 1000    Brussels*

[*www.elia.be*](http://www.elia.be/)